



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Re

Mo

J



04074229

BRUXELLES

Greffé

6 -05- 2004

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/05/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **VALAURET INVESTMENTS**

Forme juridique : société en commandite par actions

Siege : avenue Louise, 205-207 - 1050 Bruxelles

N° d'entreprise : 0475682060

Objet de l'acte : **MODIFICATION DE L'ARTICLE 16 DES STATUTS**

D'un acte reçu par le Notaire Jean-François POELMAN à Schaerbeek le 28 avril 2004, enregistré à Schaerbeek 1er bureau un rôle un renvoi le 29 avril 2004. Volume 38 folio 5 case 16. Reçu vingt-cinq euros. Le receveur (signé) De Backer M.J., il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la société en commandite par actions «VALAURET INVESTMENTS » a décidé de remplacer la première phrase de l'article 16 des statuts par le texte suivant.

« Dans le cas où la situation comptable de la société affiche un résultat positif après imputation des pertes comptables éventuelles reportées, le gérant recevra alors une rémunération annuelle nette, hors TVA, égale à zéro virgule quarante pour cent (0,40 %) du montant de l'actif total (hors trésorerie). »

Les autres stipulations de cet article demeurent inchangées.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

J.F. POELMAN

Déposé en même temps .

-expédition de l'acte avec procurations

-statuts coordonnés